

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : coupes répétées

Méthode de contrôle

La coupe répétée des tiges de renouée du Japon pendant plusieurs années peut contribuer à contrôler une colonie de quelques mètres carrés sans toutefois mener nécessairement à son éradication.

On peut y parvenir en coupant les tiges sur une base hebdomadaire. Cette méthode est accessible à tous, mais elle requiert du temps.

Aussi, elle peut être utilisée pour affaiblir une colonie en préparation d'une intervention plus draconienne comme l'excavation.

Les clés du succès : de la patience, une intervention assidue et une élimination adéquate des résidus.

Attention !

Cette méthode peut favoriser l'apparition de nouvelles tiges au pourtour de la colonie. Il faut donc surveiller le terrain afin d'éviter la formation de colonies en périphérie ou chez le voisin, par exemple.

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la renouée du Japon. Le choix de la méthode dépend des facteurs suivants :

- la taille de la colonie et la densité des tiges;
- les caractéristiques du site (type de sol, inclinaison, proximité d'un plan d'eau, etc.);
- les ressources disponibles (financières, matérielles et humaines);
- la période de temps allouée à l'éradication.



▲ Renouée du Japon © Denys Lortie



▲ Coupe © Comité ZIP Jacques-Cartier



▲ Ensachement © CQEE

Matériel

- Sécateur
- Gants
- Sacs à ordures robustes ou rouleau de sacs en polyéthylène
- Attaches autobloquantes (de type Ty-Rap)

Procédure

- ① Lorsque la plante a atteint sa maturité, couper chaque tige de la colonie au ras du sol (sous le premier nœud) à l'aide d'un sécateur.
- ② Déposer tout le matériel coupé (tiges, fragments de rhizome et de racine, terre avec fragments de la plante) dans des sacs robustes et les fermer de façon étanche au moyen d'une attache autobloquante. Se débarrasser des sacs à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. Ne pas composter les résidus ni les envoyer à la collecte des résidus verts.
- ③ Répéter la coupe toutes les deux semaines pendant la saison de croissance. Les années subséquentes, commencer la coupe dès l'apparition de nouvelles tiges.

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : coupes répétées



▲ Repousses © Comité ZIP des Seigneuries



◀ Repousse © CQEE

Il faut plusieurs années pour affaiblir une colonie de renouées du Japon de cette manière.

Un arrêt du contrôle pendant une certaine période entraînera un regain de la plante, rendant les efforts effectués jusqu'alors vains.

Il est par conséquent très important de faire preuve de constance et d'assiduité.

Afin d'affaiblir davantage la plante, il est fortement conseillé d'utiliser une pelle pour retirer le maximum du système racinaire.

Se référer à la fiche « Excavation en surface » pour en savoir plus.

Élimination des résidus

Un seul petit fragment de tige, de racine ou de rhizome de renouée du Japon peut générer une nouvelle colonie. C'est pourquoi l'élimination adéquate des résidus est une étape essentielle du contrôle de cette plante.

- ① Sur place, mettre **TOUT** le matériel coupé (tiges, fragments, racines, etc.) dans des sacs à ordures ou dans des sections de sacs en polyéthylène préalablement coupées un peu plus longues que la taille des tiges et refermées d'un côté avec une attache autobloquante.
- ② Fermer les sacs hermétiquement à l'aide d'attaches autobloquantes sur le site même où les tiges ont été coupées.
- ③ Examiner et nettoyer sur place les outils, les semelles de chaussures et tout autre équipement qui se trouvait sur le lieu de coupe (p. ex. : roues de brouette).
- ④ Déposer les sacs à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. **NE PAS** composter la renouée du Japon ni l'envoyer à la collecte des résidus verts.

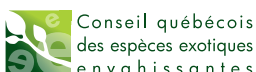


▲ Ensachement © Denys Lortie

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Consultez les autres fiches d'information, la capsule vidéo sur le contrôle de la renouée du Japon ainsi que les sites Web des comités ZIP des Seigneuries et Jacques-Cartier et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Réalisation



Contributeurs financiers



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Partenaires



Renouée du Japon

Protocole de contrôle : excavation en surface

Méthode de contrôle

L'excavation en surface fait suite à la coupe des tiges aériennes. Elle consiste à retirer une partie importante de la biomasse souterraine (racines et rhizomes) de la colonie de renouée du Japon.

Il est possible de procéder manuellement ou à l'aide d'une pelle mécanique. Même si l'essentiel du travail peut être réalisé en quelques jours, cette méthode nécessite un examen régulier du site et l'élimination éventuelle de toute repousse, et ce, sur plusieurs années.

Elle doit être suivie par l'installation d'une géomembrane servant à limiter la repousse de plants issus de fragments résiduels du système racinaire dans le sol (voir la fiche « Installation d'une géomembrane »). Sans ce recouvrement, la renouée du Japon repoussera et compliquera la restauration du site.

Attention !

Il est nécessaire de communiquer avec les autorités concernées (municipalité, ministères responsables de l'environnement et de la faune, service de type Info-Excavation, etc.) avant d'entreprendre des travaux d'excavation mécanique.

Des autorisations peuvent être exigées selon l'emplacement du site et des conduites souterraines.

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la renouée du Japon. Le choix de la méthode dépend des facteurs suivants :

- la taille de la colonie et la densité des tiges;
- les caractéristiques du site (type de sol, inclinaison, proximité d'un plan d'eau, etc.);
- les ressources disponibles (financières, matérielles et humaines);
- la période de temps allouée à l'éradication.



▲ Renouée du Japon © Denys Lortie



▲ Excavation manuelle © Denys Lortie



▲ Excavatrice mécanique © Denys Lortie

Matériel

- Pelle
- Pioche
- Râteau
- Bêche
- Gants
- Sacs de plastique robustes
- Attaches autobloquantes (de type Ty-Rap)

Pour l'excavation mécanique, prévoir aussi :

- Pelle mécanique
- Camion chargeur
- Conteneur

Procédure

- ① S'assurer d'éliminer toute la biomasse aérienne de la plante. Pour ce faire, consulter la procédure décrite dans la fiche « Coupes répétées ».
- ② Creuser manuellement ou mécaniquement en surface afin d'extraire la majeure partie des racines et des rhizomes. Prévoir d'excaver les racines sur une profondeur de quelques dizaines de centimètres et sur une superficie dépassant d'au moins deux mètres le pourtour de la colonie.
- ③ Déposer tout le matériel à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. Ne pas composter les résidus ni les mettre à la collecte des résidus verts. Voir la section [Élimination des résidus](#) au verso pour plus de détails.

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : excavation en surface

Élimination des résidus

Un seul petit fragment de tige, de racine ou de rhizome de renouée du Japon peut générer une nouvelle colonie. C'est pourquoi l'élimination méticuleuse des résidus est une étape essentielle au contrôle de cette plante.

Excavation manuelle :

- ① Mettre **TOUS** les fragments de plante dans des sacs : tiges, racines, rhizomes, etc.
- ② Fermer les sacs hermétiquement à l'aide d'attaches autobloquantes sur le site même où la biomasse racinaire a été extirpée du sol.
- ③ Examiner et nettoyer sur place les outils, les semelles de chaussures et tout autre équipement qui se trouvait sur le lieu de l'excavation (p. ex. : roues de brouette).
- ④ Déposer les sacs à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. **NE PAS** composter la renouée du Japon ni l'envoyer à la collecte des résidus verts.

Excavation mécanique :

- ① Ramasser manuellement les racines et les rhizomes restants à la suite de l'excavation par la pelle mécanique.
- ② Déposer le matériel et la terre dans un conteneur.
- ③ Nettoyer le godet et les chenilles minutieusement, de même que tout le matériel ayant été en contact avec la plante, y compris les semelles de chaussures.
- ④ Décharger le conteneur dans un lieu d'enfouissement technique ou un écocentre. Nettoyer le conteneur minutieusement avant sa prochaine utilisation.



▲ Racine © Denys Lortie



▲ Massif de tiges coupées © CQEE

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Consultez les autres fiches d'information, la capsule vidéo sur le contrôle de la renouée du Japon ainsi que les sites Web des comités ZIP des Seigneuries et Jacques-Cartier et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Réalisation



Contributeurs financiers



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Partenaires



Renouée du Japon

Protocole de contrôle : installation d'une géomembrane

Méthode de contrôle

L'installation d'une géomembrane fait suite à la coupe des tiges aériennes ou à l'excavation en surface du système racinaire.

Cette méthode limitera grandement la repousse de nouveaux plants.

Même si l'essentiel du travail peut être réalisé en quelques jours, elle nécessite un examen régulier du site et l'élimination éventuelle de toute repousse, et ce, sur plusieurs années.



▲ Géomembrane installée © Comité ZIP Jacques-Cartier

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la renouée du Japon. Le choix de la méthode dépend des facteurs suivants :

- la taille de la colonie et la densité des tiges;
- les caractéristiques du site (type de sol, inclinaison, proximité d'un plan d'eau, etc.);
- les ressources disponibles (financières, matérielles et humaines);
- la période de temps allouée à l'éradication.



▲ Renouée du Japon © Denys Lortie

Matériel

- Ciseaux et couteau à lame rétractable (de type X-Acto)
- Gants, râteau et marteau
- Ruban adhésif entoilé (de type Duct Tape)
- Ancrages en « U » ou pierres
- Géomembrane : *Texel série 800* ou membrane éthylène-propylène-diène monomère (EPDM) de 45 mil ou Géoroute 9



▲ Géomembrane installée © Comité ZIP des Seigneuries

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : installation d'une géomembrane

Procédure

- ① Racler le site pour enlever les débris, retirer les roches, et aplanir les fosses et les bosses. La surface doit être plane et exempte d'irrégularités afin d'éviter que la géomembrane ne se déchire.
- ② Installer la géomembrane sur le site en dépassant d'au moins deux mètres le pourtour de la colonie.
- ③ Contourner les arbres et les arbustes en fixant minutieusement la géomembrane avec du ruban adhésif entoilé et des ancrages en « U ».
- ④ Fixer le pourtour de la membrane au sol avec des ancrages en « U » ou avec des pierres lourdes en veillant à ce que la lumière ne pénètre pas sous la toile. Éviter de perforer la membrane ou de trop la tendre, car les tiges de renouée risqueraient de la transpercer.
- ⑤ Laisser la géomembrane en place pendant au moins huit ans.
- ⑥ Effectuer régulièrement le suivi des repousses pour éliminer les éventuelles tiges poussant en périphérie de la géomembrane. Se référer à la fiche « Suivi des repousses » pour en savoir plus.
- ⑦ Une fois la géomembrane retirée, revégétaliser le site avec des espèces diversifiées et indigènes (p. ex. : sumac vinaigrier, sureau du Canada, aulne rugueux, saule de l'intérieur ou cornouiller stolonifère).



▲ Cornouiller stolonifère © Superior National Forest



▲ Saule de l'intérieur © Pépinière Boucher



▲ Sumac vinaigrier © Herman, D.E., USDA

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Consultez les autres fiches d'information, la capsule vidéo sur le contrôle de la renouée du Japon ainsi que les sites Web des comités ZIP des Seigneuries et Jacques-Cartier et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Réalisation



Contributeurs financiers



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Partenaires



Renouée du Japon

Protocole de contrôle : suivi des repousses

Étant donné la robustesse et la croissance rapide de la renouée du Japon, il faut effectuer un suivi à long terme afin d'assurer la réussite des démarches entreprises.

Le suivi des repousses s'applique aux sites recouverts d'une géomembrane (voir la fiche « Installation d'une géomembrane »).



▲ Renouée du Japon © Denys Lortie



Repousse © CQEE

Matériel

- Gants
- Petit sécateur
- Truelle ou pelle
- Ruban adhésif entoilé noir (de type *Duct Tape*)
- Ancrages en « U » ou pierres
- Marteau
- Sacs de plastique robustes
- Attaches autobloquantes (de type *Ty-Rap*)

Fréquence

Aux deux semaines durant la saison de croissance, pendant au moins cinq ans.



▲ Ensachement © Denys Lortie



▲ Repousses © Comité ZIP Jacques-Cartier

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : suivi des repousses



▲ Réparation d'une géomembrane © Comité ZIP Jacques-Cartier

Procédure

- ① Arracher les repousses en périphérie de la géomembrane en s'assurant de retirer le plus de racines possible. S'il y a plusieurs tiges qui poussent ensemble, enlever la masse de racines à leur base, idéalement à l'aide d'une pelle.
- ② Vérifier la présence de pousses de renouée autour des arbres et des arbustes que la géomembrane contourne puisque ce sont des endroits propices à la repousse.
- ③ Parcourir le site dans un rayon de dix mètres au-delà de la limite de la membrane afin de retirer les nouvelles tiges et rhizomes qui pourraient être issus de la colonie contrôlée.
- ④ Vérifier si la géomembrane est abîmée. Le cas échéant, appliquer du ruban adhésif entoilé noir (de type *Duct Tape*) ou ajouter un morceau de géomembrane si la brèche est importante. Fixer à nouveau la membrane au sol si elle a été soulevée ou déplacée.
- ⑤ Mettre **TOUT** le matériel arraché (tiges, racines et rhizomes) dans des sacs robustes et les fermer de façon étanche à l'aide d'attaches autobloquantes. Déposer les sacs à la collecte des déchets ou dans un site d'enfouissement. **NE PAS** composter les résidus ni les envoyer à la collecte des résidus verts.

Note

À l'occasion des crues printanières, assurez-vous de la stabilité des géomembranes en rive sur les sites qui risquent d'être submergés.

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Consultez les autres fiches d'information, la capsule vidéo sur le contrôle de la renouée du Japon ainsi que les sites Web des comités ZIP des Seigneuries et Jacques-Cartier et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Réalisation



Contributeurs financiers



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Partenaires

